

Département de la CHARENTE-MARITIME
 Commune de VILLEDOUX
 " Le Champs du Bois "

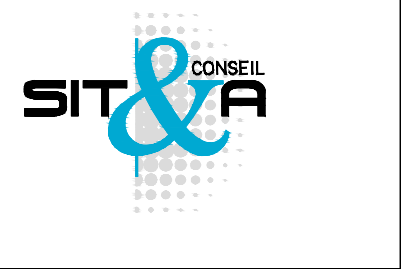
société GPM Immobilier

Lotissement "Le Champs du Bois"
 Permis d'aménager n° 017 472 23 C0001

PLAN D'IMPLANTATION DES LOTS

Planimétrie rattachée au système RGF 93 - Zone 5 (CC48) (Géoréférencement Tériat)		Echelle :	
A	03/09/2024	Création du plan d'implantation suite à l'intervention du 08/09/2024	B.VAN Dossier : 200724
B	22/10/2024	Modification du plan d'implantation suite à l'intervention du 22/10/2024	B.VAN
C	05/12/2024	Modification du plan d'implantation suite à l'intervention du 03/12/2024	N.FL Fichier : 200724-PlanV4
D			
E			Date d'impression : 5 décembre 2024

MM. PACAUD Philippe et THERRY Damien,
 Géomètres-Experts associés
 4 Rue de la Palenne - Chagnolet
 17139 DOMPIERRE-SUR-MER
 Tel: 05 46 34 13 24 / Courriel: laroche@siteaconseil.fr
 Site internet: http://www.siteaconseil.fr



LEGENDE

- Limites de propriétés bornées le 12 Novembre 2020 par Sit&A Conseil, Géomètres-Experts (P28-P29) / (P35-P36-P37-P38-P39-P40) / (P44-P45-P47-P8-P7-P6-P4-P3-P1-P42-P41)
- Limites de propriétés ayant déjà fait l'objet de procédures de bornages : Bornage n° 5073 réalisé le 27/09/2006 par Foncier Topo Conseil, Géomètres-Experts Limite contrôlée le 12 Novembre 2020 par Sit&A Conseil (P52-P50-P49-P48-P10 à P23)
- Bornage n° 6356 réalisé le 18/10/2006 par Foncier Topo Conseil, Géomètres-Experts Limite contrôlée le 12 Novembre 2020 par Sit&A Conseil (P40-P41)
- Bornage n° 05108 réalisé le 31/10/2005 par M. CHARBONNIER Frédéric, Géomètre-Expert Limite contrôlée le 12 Novembre 2020 par Sit&A Conseil (P32-P33-P56-P34-P35)
- Limite de propriété issue d'une division parcellaire (DMPC n° 470L) dressé le 30/01/2012 par Sit&A Conseil, Géomètres-Experts, dossier n° 10261 Limite contrôlée le 29 Novembre 2020 par Sit&A Conseil (P8-P68-P69-P9)
- Limites de propriétés issues du remembrement de la section ZC, plan minute de remembrement établi en 1976 par M. GAYTE, Géomètre agréé Limites rétablies le 12 Novembre 2020 par Sit&A Conseil (P25-P26) / (P27-P28)
- Délimitation réalisée le 24 mars 2022 par Sit&A Conseil, Géomètres-Experts Arrêté en cours d'instruction (P26-P27) / (P29-P30-P31) / (P23-P24-P25-P43)
- Limites de propriétés issues de divisions parcellaires dressées le 30/06/2023 par Sit&A Conseil, Géomètre-Expert, Dossier n° 200724, DMPC n° 575D, 576Z, 577V et 578R
- Divisions parcellaires objet du présent document
- Application cadastrale non contradictoire
- O.G.E. : (Ordre des Géomètres-Experts)
- P1, P34, P36, P37, P42, P44, P50, P52, P56, P57 et P58 : Angles de bâtis
- P3, P4, P14, P17, P19 à P23, P43, P55, P59 et P60 : Bornes O.G.E. existantes
- P6, P7, P12, P32, P33, P35, P39, P40, P45, P47, P49, P54 : Angles de murs
- P8, P9 : Points non matérialisés
- Pd8, Pd9 : Bornes O.G.E. décalées existantes
- P10, P11 et P48 : Clous d'arpentages existants plantés dans les semelles béton
- P13 : Angle de clôture
- P15 et P38 : Axes de murs
- P16 : Borne ancienne existante
- P18 : Point sur le sous-bassement
- P24 à P29, P53 : Bornes O.G.E. nouvelles rétablies le 29 Novembre 2020 par Sit&A Conseil
- P30 et P31 : Clous d'arpentages posés le 29 Novembre 2020 par Sit&A Conseil
- Piquets bois implantés le 31 Janvier et le 1 Février 2024
- P41 : Point sur le nu du mur
- P63 et P64 : Points non matérialisés
- P65 : Clous d'arpentages posés le 20 Février 2024 par Sit&A Conseil
- P66 à P70 : Bornes O.G.E. nouvelles rétablies le 20 Février 2024 par Sit&A Conseil
- P27, P78 à P84, P87 à P90, P93 à P97, P100, P101, P168, P169, P173, P174, P183, P187
- P197 à P203, P214, P216 à P219, P241 à P247, P252, P253, P255, P256, P269, P270
- P274 à P277 Bornes O.G.E. nouvelles rétablies le 20 Février 2024 par Sit&A Conseil
- P152 à P157, P208 à P215 Bornes O.G.E. nouvelles rétablies le 11 Septembre 2024 par Sit&A Conseil
- P85, P86, P91, P92, P98, P99, P102 à P113, P115, P116, P117, P119 à P122, P124, P126, P128 à P151, P158 à P165, P166, P171, P172, P175 à P182, P186, P188, P190, P191, P195
- P196, P204 à P207, P220, P224, P228 à P240, P249, P250, P254, P257 à P268, P271, P272, P279, P281, P283 à P285 Bornes O.G.E. nouvelles rétablies le 02 Octobre 2024 par Sit&A Conseil
- P71 à P77, P192 à P194, P202, P203, P248, P251, P273, P278, P280, P282 : Borne O.G.E. nouvelle ou rétablies le 22 Octobre 2024 par Sit&A Conseil
- P114, P118, P123, P125, P167, P170, P184, P185, P188, P127, P221 à P226 : Borne O.G.E. posées ou rétablies le 3 décembre 2024 par Sit&A Conseil
- Signe d'appartenance : Mur ou clôture mitoyen
- Signe d'appartenance : Mur ou clôture privatif
- Cotation
- Clôture poteaux béton
- Clôture légère

